

Récapitulatif de l'évolution des mesures en faveur de l'embauche de Travailleurs Handicapés en contrat en alternance dans les établissements relevant de l'accord OETH (FEHAP-SYNEAS-Croix-Rouge)

Mesures	Financements à partir du 20/03/2013
<p>Contrat de professionnalisation</p> <p>Contrat d'apprentissage</p>	<p>Opération « 4 Métiers »</p> <p>Pour les diplômés :</p> <p>Aide-soignant AMP Moniteur-éducateur Conseiller en économie sociale et familiale (BTS et DE)</p> <p>OETH finance 80% du reste à charge de l'employeur (frais pédagogiques, frais annexes, et salaire) avec un plafond de 20 000 euros/an sur la durée du contrat en complément des aides droits commun (OPCA, Région, Etat, ...)</p>
<p>Contrat de professionnalisation</p> <p>Contrat d'apprentissage</p>	<p>Pour les autres diplômés :</p> <p>Financement de 5 000 euros/an (au prorata de la durée de la formation) pour les frais pédagogiques, frais annexes et salaires en complément des aides droits commun (OPCA, Région, Etat, ...)</p>
Autres Aides Mobilisables	<p>Aide à l'aménagement de poste Aide pour surcoût de formation Aide Accompagnement à la prise de poste</p>

Information complémentaires auprès des chargés de missions OETH au 01.40.60.58.58.

Lisa Pruvost : lisa.pruvost@oeth.org

Alsace, **Bourgogne**, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Ile-de-France (77/91/93/94/95), Picardie

Marie Maas : marie.maas@oeth.org

Aquitaine, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Ile-de-France (75/78/92), Poitou-Charentes

Christine Calvino : christine.calvino@oeth.org

PACA, Rhône-Alpes, Outre-Mer

Julien Guezingar : julien.guezingar@oeth.org

Bretagne, Centre, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de Loire

www.oeth.org